



UNION INTERPARLEMENTAIRE

INTER-PARLIAMENTARY UNION

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADR. TELEG. INTERPARLEMENT GENEVE

QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LA FAÇON DONT LES PARLEMENTS ORGANISENT LEUR TRAVAIL PAR RAPPORT AUX NATIONS UNIES

L'objectif de la présente enquête est d'aider l'UIP à comprendre comment les parlements organisent leur travail à l'égard des Nations Unies. Les données recueillies par le biais de ce questionnaire seront analysées dans un rapport présenté au Conseil directeur de l'UIP, dans le but d'éclairer l'UIP sur les efforts à entreprendre pour renforcer les liens existant entre les parlements et les Nations Unies.

Sauf indication contraire, aux fins de la présente étude le terme "Nations Unies" signifie, non seulement l'Organisation des Nations Unies, l'Assemblée générale des Nations Unies et ses organes subsidiaires, mais aussi tous les départements, programmes, institutions spécialisées et organisations internationales appartenant à la famille des Nations Unies.

Veillez remplir un questionnaire par chambre parlementaire et sélectionner toutes les réponses s'appliquant aux questions, en complétant les informations fournies, le cas échéant.

Le questionnaire peut être téléchargé sur le site web de l'UIP à l'adresse suivante: <http://www.ipu.org/un-f/un-hearings.htm>. Veillez le remplir sous forme électronique et le renvoyer à l'UIP par courriel à l'adresse suivante : postbox@mail.ipu.org.

Si vous ne pouvez le remplir sous forme électronique, veuillez le faire sur papier et le faxer, l'envoyer par la poste ou le scanner puis l'envoyer par courriel à l'UIP.

Union interparlementaire
5 chemin du Pommier
1218 Grand-Saconnex
Genève, Suisse
Téléphone : + 41 22 919 41 50 Fax : + 41 22 919 41 60
Courriel : postbox@mail.ipu.org Site web : <http://www.ipu.org>

Nous vous remercions de nous renvoyer le questionnaire rempli dans les meilleurs délais et au plus tard le 31 janvier 2009.

Pays :

Nom de la Chambre :

Questionnaire rempli par :

Date :

Section A

Cette section a pour objectif de déterminer le type de relation existant entre votre parlement, d'une part, et les Nations Unies et leur Assemblée générale, de l'autre.

1. Quelle instance de votre parlement est saisie des questions générales concernant le travail et le fonctionnement des Nations Unies, ainsi que des liens entre votre pays et les Nations Unies?

Cochez toutes les réponses pertinentes

la plénière

la Commission des affaires étrangères ou autre commission de même nature

une Commission spéciale ou instance analogue consacrée aux Nations Unies

une autre commission (veuillez citer le titre complet de cette commission):

2. Votre parlement débat-il des instructions données à votre représentation nationale auprès des Nations Unies au sujet de la position adoptée par votre pays concernant les points principaux ou les plus importants à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies ?

Toujours

Fréquemment

Parfois

Occasionnellement

Jamais

3. Si votre parlement ne débat pas toujours de ces instructions, veuillez préciser à quels moments ce débat intervient :

Cochez toutes les réponses pertinentes

de façon ponctuelle, en fonction de la (ou des) question(s) abordée(s)

à la demande d'une commission parlementaire

à la demande du gouvernement

à l'initiative de parlementaires

autre procédure, veuillez la décrire

4. Ces instructions exigent-elles l'approbation officielle de votre parlement ?

Toujours

Fréquemment

Parfois



Occasionnellement

Jamais

5. Veuillez fournir toute information complémentaire quant au rôle que joue votre parlement dans les instructions données au représentant de votre pays auprès des Nations Unies.

6. La délégation de votre pays à l'Assemblée générale comprend-elle des parlementaires ?
Toujours Fréquemment Parfois Occasionnellement Jamais
7. Dans les parlements dont des membres font partie de la délégation :
- a. Quel est, en règle générale, le nombre de ces parlementaires ?
- b. Pendant combien de temps sont-ils présents ?
Cochez toutes les réponses pertinentes
l'intégralité de la session d'automne
uniquement la cérémonie d'ouverture
pendant la réunion session extraordinaire de haut niveau du débat général
pendant le débat de l'une des commissions et, si tel est le cas, laquelle
- c. Combien de temps sont-ils présents ?
- d. Comment sont-ils choisis ?
- e. Quel est leur mandat ?
- f. A qui font-ils rapport sur leur mission ?
8. L'exécutif transmet-il à votre parlement des renseignements détaillés concernant la contribution financière de votre pays aux Nations Unies (par ex. le budget général de l'ONU, les forces de maintien de la paix, etc.), ainsi qu'à leurs institutions et programmes ?
Oui Non
9. Ces renseignements figurent-ils dans la documentation relative au budget national remise par le gouvernement à votre parlement ?
Oui Non
10. Veuillez fournir toute information complémentaire concernant le rôle joué par votre parlement dans le contrôle et l'approbation de la contribution financière de votre pays aux Nations Unies.

Section B

L'objectif de cette section est de déterminer quels sont les liens entre votre parlement et les réunions extraordinaires et les grands processus de négociation des Nations Unies au cours desquels sont élaborés de nouvelles conventions et de nouveaux accords internationaux, par ex. en matière de changements climatiques.

11. Veuillez décrire brièvement la façon dont votre parlement se tient au courant du travail entrepris aux Nations Unies
12. Les délégations nationales envoyées aux réunions extraordinaires des Nations Unies, par exemple les réunions extraordinaires de l'Assemblée générale ou les grandes conférences internationales telles que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, comptent-elles des parlementaires ?
- Toujours Fréquemment Parfois Occasionnellement Jamais
13. Votre parlement organise-t-il des débats et des auditions destinés à préparer l'issue de réunions de ce type ou à en organiser le suivi ?
- Toujours Fréquemment Parfois Occasionnellement Jamais
14. Votre parlement supervise-t-il les grands processus internationaux de négociation se déroulant aux Nations Unies ?
- Toujours Fréquemment Parfois Occasionnellement Jamais
15. Les instructions ou le mandat confiés au ministre participant à de telles négociations sont-ils portés à la connaissance de votre parlement et ce dernier peut-il intervenir ?
- Toujours Fréquemment Parfois Occasionnellement Jamais
16. Les ministres font-ils rapport au Parlement (plénière, commissions ou autres instances parlementaires) de l'issue de ces négociations ?
- Toujours Fréquemment Parfois Occasionnellement Jamais

17. Les accords internationaux résultant de ces négociations doivent-ils être ratifiés par le parlement ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire la procédure de ratification dans votre parlement

18. En devenant partie à sept grandes conventions internationales, l'Etat est obligé de présenter régulièrement des rapports concernant la mise en œuvre de ces conventions à un Comité international de suivi chargé d'examiner le rapport, de tenir une audition en la présence d'une délégation originaire du pays concerné et d'émettre des recommandations destinées à améliorer la mise en œuvre. Ces rapports sont-ils soumis à votre parlement ?

Oui Non

19. Le Parlement organise-t-il des débats et des auditions portant sur ces rapports ?

Oui Non

20. Votre parlement est-il représenté dans la délégation assistant à la réunion du Comité international de suivi lorsque ce dernier débat du rapport national de votre pays ?

Oui Non

21. Les recommandations émises par l'instance internationale de suivi à l'intention de votre gouvernement font-elles aussi l'objet d'un débat et d'un suivi parlementaires ?

Oui Non

22. Les recommandations émises par l'instance internationale de suivi à l'intention de votre gouvernement font-elles aussi l'objet d'un débat et d'un suivi parlementaires ?

Oui Non

23. Veuillez fournir toute information complémentaire concernant le rôle joué par le Parlement dans la préparation ou le suivi des rapports présentés par votre pays aux comités internationaux de suivi.

Section C

L'objectif de cette section est de déterminer quel est le lien existant entre votre parlement et les bureaux des Nations Unies dans votre pays

24. Quelle est la fréquence des contacts entre votre parlement et le bureau des Nations Unies dans votre pays ?

contacts ponctuels

uniquement lors d'occasions spéciales (Journée des Nations Unies, lancement du rapport sur le développement humain, etc.)

programme de travail régulier, veuillez décrire :

25. Avec quel bureau local des Nations Unies votre parlement a-t-il les contacts les plus fréquents?

Cochez toutes les réponses pertinentes

le PNUD

l'UNICEF

le Centre d'information des Nations Unies (CINU)

la Banque mondiale

autre–Veuillez préciser

26. Les bureaux locaux des Nations Unies organisent-ils des séminaires et autres activités au Parlement ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez citer des exemples:

Dans la négative, veuillez faire des suggestions :

27. Votre parlement bénéficie-t-il actuellement d'une assistance technique quelconque de la part d'un bureau local des Nations Unies ?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser :

Cochez toutes les réponses pertinentes

formation de parlementaires sur des sujets précis ou des procédures particulières;

formation du personnel travaillant au Parlement

modernisation de l'infrastructure (par ex. bâtiments, informatique)

autres types d'assistance, veuillez décrire :

Dans la négative, veuillez indiquer quel type d'assistance serait, à vos yeux, particulièrement utile :

Section D

L'objectif de cette section est d'obtenir des suggestions sur la manière dont l'UIP peut contribuer à renforcer les liens existant entre votre parlement et les Nations Unies

28. Quelles sont les principales difficultés auxquelles votre parlement est confronté dans l'organisation de son travail par rapport aux Nations Unies ?
29. Quelles activités l'UIP pourrait-elle organiser pour aider votre parlement à nouer une collaboration plus étroite avec les Nations Unies ?
30. Existe-t-il, dans la façon dont votre parlement organise son travail concernant les Nations Unies, des bonnes pratiques que vous aimeriez mentionner ?
31. Quelle est la catégorie d'activités organisées par l'UIP aux Nations Unies qui intéresse le plus votre parlement ?

Cochez toutes les réponses pertinentes

Audition parlementaire annuelle à l'ONU à New York

réunions parlementaires spécialisées à l'occasion de sessions régulières des Nations Unies à New York (par ex. la Commission de la condition de la femme), à Genève (par ex. le Conseil des droits de l'homme), ou à Vienne (la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale), pour ne mentionner que quelques exemples.

Dans la mesure du possible, veuillez préciser quelles sessions

sessions d'information destinées aux délégations parlementaires se rendant aux Nations Unies à New York, Genève, Vienne et ailleurs

autre, veuillez décrire

32. Avez-vous d'autres initiatives à suggérer à l'UIP concernant les Nations Unies ?

